

 BORDEAUX MÉTROPOLE	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	Délibération
	Séance publique du 25 septembre 2026	N° 2026-345

Convocation du 18 septembre 2026

Aujourd'hui vendredi 25 septembre 2026 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Thomas CAZENAVE, Président

ETAIENT PRESENTS :

Mme Daphné ALATERNE, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Ariane ARY, M. Jean-Charles ASTIER, M. Christian BAGATE, M. Quentin BELAUBRE, Mme Isabelle BERRIÉ, Mme Claudine BICHET, Mme Nathalie BOIS HUYGHE, Mme Christine BOST, Mme Isabelle BOUDINEAU, M. Jimmy BOURLIEUX, M. Ludovic BOUSQUET, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, M. Eric CABRILLAT, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, Mme Chantal CHABBAT, Mme Jacqueline CHADEBOST, M. Gérard CHAUSSET, Mme Anne-Laure CHAZEAU, Mme Camille CHOPLIN, Mme Christelle COTTON, Mme Cécile DESJAMBES, M. Gilbert DODOGARAY, M. Jean-François EGRON, M. Olivier ESCOTS, Mme Catherine FABRE, Mme Anne FAHMY, Mme Vanessa FERGEAU-RENAUX, M. Maël FETOUH, Mme Hélène FLORIAN, M. Alain GARNIER, Mme Sophie GAUDRU, M. Yohann GIACOMETTI, M. Frédéric GIRO, M. Mathieu HAZOUARD, M. Marc KLEINHENTZ, M. Michel LABARDIN, Mme Nathalie LACUEY, M. Marc LAFOSSE, M. Henri LAGARRIGUE, M. Gwénaél LAMARQUE, M. Jérôme LAMBERT, Mme Yana LANGLOIS, M. Johnny LEBEAUPIN, Mme Harmonie LECERF MEUNIER, Mme Anne LEPINE, M. Mayeul L HUIILLIER, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Stéphane MARI, M. Jean-Claude MARSAULT, Mme Alexandra MARTIN, M. Thierry MILLET, M. Bruno NAULEVADE, Mme Laurence NAVAILLES, M. Pierre De Gaétan N JIKAM, M. Luc PASCAL, Mme Pascale PAVONE, M. David PENNETIER, Mme Juliette PEREZ, M. Jérôme PEScina, M. Stéphane PFEIFFER, M. Michel POIGNONEC, M. David POULAIN, M. Eric POUILLIAT, M. Philippe QUERTINMONT, Mme Valérie QUESADA, Mme Isabelle RAMI, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Bastien RIVIERES, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Alexandre RUBIO, Mme Béatrice SABOURET, M. Sébastien SAINT-PASTEUR, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Boubacar SECK, Mme Alexandra SIARRI, M. Georges SIMON, M. Serge TOURNERIE, M. Jean-Luc TRICHARD, M. Thierry TRIJOULET.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :

Mme Céline BOUTE à Mme Anne LEPINE
M. Gerald CARMONA à Mme Géraldine AMOUROUX
M. Jean Francois CLEDEL à M. Marc LAFOSSE
Mme Laure CURVALE à Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE
Mme Florence DAMET à M. Christian BAGATE
M. Stéphane DELPEYRAT-VINCENT à Mme Juliette PEREZ
M. Christophe DUPRAT à M. Eric CABRILLAT
Mme Véronique FERREIRA à M. Jean-Claude MARSAULT
M. Jeremy NICOL à M. Yohann GIACOMETTI
M. Taner OZKOSAR à Mme Cécile DESJAMBES
M. Eric OZOUX à M. Mayeul L HUIILLIER
M. Jean-Jacques PUYOBRAU à M. Philippe QUERTINMONT
M. Fabien ROBERT à Mme Ariane ARY
M. Jean-Marie TROUCHE à Mme Karine ROUX-LABAT
Mme Ariane VAN GHELUE à M. Georges SIMON

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

LA SEANCE EST OUVERTE

Accusé de réception en préfecture
033-243300316-20260925-lmc1119793-DE-1-1
Date de télétransmission : 02/10/2026
Date de réception préfecture : 02/10/2026
Publié : 02/10/2026

 BORDEAUX MÉTROPOLE	Conseil du 25 septembre 2026	Délibération
	Direction équipements et patrimoine de transports Service systèmes et patrimoine transport	N° 2026-345

**Marché 2019 - E0257M "Changement des transformateurs de traction et auxiliaire de sous station de redressement" - Solde du Marché - Protocole transactionnel -
Décision - Autorisation**

Monsieur Christophe DUPRAT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Le 8 novembre 2019, le marché accord cadre référencé 2019-E0257M a été notifié à la société INEO UTS pour le changement des transformateurs de traction et auxiliaire de sous station de redressement (SSR).

La durée de cet accord cadre était de deux ans, reconductible deux fois.

La période initiale courait du 8 novembre 2019 au 3 décembre 2021.

La première reconduction concerne la période allant du 8 novembre 2021 au 3 décembre 2023 ; la deuxième et dernière reconduction du 4 décembre 2023 au 3 décembre 2025.

Le montant maximum de l'accord cadre est de 420 000€ HT pour chacune des trois périodes.

Sur la première période, il a été payé à la société INEO UTS, la somme cumulée de 152 200€ HT ; sur la deuxième et troisième période, aucun engagement financier n'a été établi et à fortiori, aucune commande n'a été répertoriée dans le logiciel comptable métropolitain.

Or, il s'avère que la Maîtrise d'œuvre ARTELIA a notifié à la société INEO UTS plusieurs ordres de Service numérotés 13 à 17, entre mars 2022 et octobre 2025 pour un montant cumulé de 92 717.27 € HT, révisions comprises que la société INEO a bel et bien facturé à la Métropole.

Cependant, faute d'engagement juridique, et le marché étant désormais terminé il vous est proposé d'approuver la signature d'un protocole transactionnel avec la société INEO UTS pour un montant de 92 717.27 € HT soit 111 260.72 TTC.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.5217.2,

VU le Code Civil, et notamment ses articles 2044 à 2052,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT la nécessité de régler les prestations réalisées par l'entreprise INEO UTS dans le cadre de prestations demandées par notre Collectivité,

DECIDE

Article 1 : d'approuver les termes du projet de protocole transactionnel, ci-annexé, avec la société INEO UTS, pour le règlement d'un montant de 92 717.27 € HT soit 111 260.72 TTC,

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Président à signer le protocole transactionnel avec la société INEO UTS,

Article 3 : d'autoriser Monsieur le Président à accomplir toute formalité nécessaire à l'exécution de la présente délibération,

Article 4 : la dépense sera imputée sur le budget annexe transport de l'exercice 2026, chapitre 23, compte 2313.

Résultat du vote : Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Pour : 102

Contre : 0

Abstentions : 2 (M. Jimmy BOURLIEUX, M. Olivier ESCOTS)

Non-participation au vote : 0

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 25 septembre 2026

Par le/la secrétaire de séance, Signé numériquement le 01/10/2026 Par Emmanuel SALLABERRY Vice-président 	Pour expédition conforme, Signé numériquement le 02/10/2026 Par Thomas CAZENAVE Président 
--	--